



TABLE RONDE

ACCÈS ÉGALITAIRE & SANTÉ AUTONOME

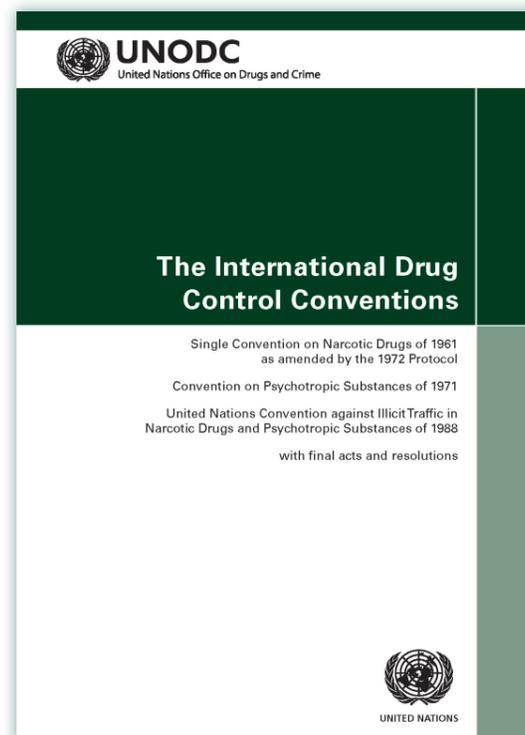
“Améliorer l'accès et la disponibilité des substances contrôlées à des fins médicales et scientifiques”



INTRODUCTION

Les trois conventions internationales relatives au contrôle des drogues consacrent collectivement l'engagement de la communauté internationale à prendre des dispositions adéquates pour garantir, et non restreindre indûment, la disponibilité des substances placées sous contrôle, considérées comme indispensables à des fins médicales et scientifiques. Bien que le caractère indispensable des stupéfiants et des substances psychotropes soit universellement reconnu, des millions de personnes, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, continuent de souffrir du manque d'accès aux médicaments placés sous contrôle, y compris ceux qui figurent sur la liste des médicaments essentiels de l'OMS. Les raisons des inégalités dans l'accès et la disponibilité des substances placées sous contrôle sont extraordinairement complexes et comprennent des vestiges historiques dans de multiples systèmes, à savoir le gouvernement, les soins de santé et la société, ainsi que des défis modernes, y compris les préoccupations découlant de la surconsommation. Il existe

plusieurs défis et obstacles à l'accès aux médicaments placés sous contrôle pour le traitement de la douleur et d'autres besoins en matière de soins de santé, qui sont tous complexes, multi-niveaux et interdépendants. Il s'agit notamment des systèmes commerciaux, de la justice, des affaires étrangères, de la main-d'œuvre et du développement, mais les systèmes législatifs et réglementaires, l'éducation, les



systèmes nationaux de gestion de l'offre et les systèmes de santé sont peut-être les plus reconnus et les plus importants d'entre eux.¹



“Dans l'ensemble, la disponibilité pour la consommation de médicaments placés sous contrôle reste insuffisante dans la plupart des pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, des Caraïbes et d'Europe de l'Est. Dans la pratique, cela signifie que la majorité de la population mondiale ne bénéficie pas d'une disponibilité adéquate.”

Ghada Waly
directrice exécutive de l'ONUDC



Selon le Rapport World Drug Report 2023 (WDR)², les disparités dans l'accès et la disponibilité des médicaments placés sous contrôle dans le cadre de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 existent toujours. En 2021, 86 % de la population mondiale vivait dans des pays où la disponibilité des opioïdes pharmaceutiques à usage médical était inférieure à la moyenne mondiale. Les soins palliatifs sont un autre domaine clé lié à la disponibilité et à l'accès aux substances placées sous contrôle international. Les opioïdes puissants, tels que la morphine, sont essentiels pour le traitement de la douleur due au cancer, au VIH/SIDA et à d'autres maladies graves ; ou due à des lésions traumatiques, des brûlures et des interventions chirurgicales, tant chez les adultes que chez les enfants. L'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) a estimé qu'en 2020, « 78 % de la morphine produite dans le monde a été transformée en d'autres drogues, principalement en codéine, qui, à son tour, a été principalement utilisée dans des médicaments contre la toux ; tandis que 11 % seulement ont été consommés directement, principalement pour les soins palliatifs. En outre, plus de 82 % de la population mondiale avait accès à moins de 17 % des médicaments à base de morphine disponibles dans le monde »³. Selon l'OICS, l'un des problèmes est que la grande majorité de la morphine disponible est utilisée pour la production de codéine destinée principalement aux préparations du Tableau III de la Convention de 1961 telle que modifiée, et que seule une petite quantité est utilisée directement à des fins médicales, comme les soins palliatifs. La quantité limitée utilisée directement pour soulager la douleur l'est surtout dans les pays à revenu élevé.⁴



Dans le monde entier, des millions de personnes dépendent de médicaments à base de substances placées sous contrôle. Ils comptent sur eux pour gérer leur vie ou leur fin de vie... Et pourtant, des millions d'autres personnes souffrent inutilement, parce que pour elles, ces médicaments essentiels sont hors de portée.

Tedros Adhanom Ghebreyesus
directeur général de l'OMS



Bien qu'elle figure sur la Liste modèle des médicaments essentiels de l'OMS, la morphine, par exemple, n'est pas toujours accessible en quantités suffisantes, dans les formes posologiques appropriées, avec une qualité garantie et des informations adéquates, et à un prix abordable pour l'individu et la communauté. L'OMS estime que, dans le monde, 5,5 millions de patients atteints d'un cancer en phase terminale et un million de patients atteints du VIH/SIDA en phase terminale souffrent chaque année de douleurs modérées à sévères sans traitement adéquat.⁵ En 2020, l'OMS a estimé que, chaque année, environ 40 millions de personnes avaient besoin de soins palliatifs, alors qu'à l'échelle mondiale, seulement 14 % des personnes nécessitant des soins palliatifs en

bénéficient.⁶ Plus récemment, en 2023, l'OMS a publié un nouveau rapport sur l'accès à la morphine à des fins médicales, qui décrit comment la distribution mondiale de morphine est inégale et ne répond pas aux besoins médicaux.⁷ Comme l'indique le supplément⁸ au rapport annuel 2022, les données communiquées à l'OICS par les États membres et la société civile montrent que des progrès ont été accomplis, mais qu'il reste encore beaucoup à faire. Les recommandations de l'OICS visent à améliorer l'accessibilité financière, la précision des estimations nationales des besoins licites, la formation et la sensibilisation des professionnels de la santé, ainsi que les changements législatifs, réglementaires et administratifs.

Garantir la disponibilité des médicaments placés sous contrôle est particulièrement difficile dans les situations d'urgence humanitaire. L'OICS rappelle aux gouvernements la possibilité d'utiliser des procédures simplifiées pour accélérer le commerce international et la fourniture de médicaments sous contrôle dans les situations d'urgence et de crise.

Jallal Toufiq

Président de l'OICS



AMÉLIORER L'ACCÈS ET LA DISPONIBILITÉ POUR RÉALISER L'AGENDA 2030

En approuvant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD), les États membres ont réitéré leur engagement à garantir la disponibilité et l'accès aux substances placées sous contrôle à des fins médicales et scientifiques. L'ODD 3 contient l'engagement d'assurer une vie saine et de promouvoir le bien-être de tous à tout âge, et la cible 3.8 de l'ODD 3 vise spécifiquement à atteindre la couverture sanitaire universelle, y compris « l'accès à des services de santé essentiels de qualité et l'accès à des médicaments et des vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable pour tous ».⁹ L'ODD 10, quant à lui, contient un engagement plus général à réduire les inégalités au sein des pays et entre eux. Étant donné que, selon les estimations de l'OMS et de l'OICS, la majeure partie de la population mondiale vit dans des pays où l'accès aux médicaments placés sous contrôle destinés à soulager la douleur est limité ou inexistant, l'engagement de réduire les inégalités englobe celui d'assurer une disponibilité adéquate des substances placées sous contrôle essentielles à des fins médicales et scientifiques.



SUSTAINABLE
DEVELOPMENT
GOALS

L'Union européenne s'efforce de garantir des normes cohérentes pour la disponibilité et l'utilisation appropriée des substances placées sous contrôle, en vue de rationaliser les processus et de promouvoir l'accès tout en maintenant des contrôles stricts pour prévenir l'abus et le détournement. La « Stratégie globale de l'UE en matière de santé - Améliorer la sécurité sanitaire mondiale et la santé de tous dans un monde en mutation¹⁰ » souligne l'importance d'un accès équitable aux soins de santé, y compris l'accès à des médicaments et des traitements essentiels dont la qualité est garantie, et reconnaît la nécessité de s'attaquer aux inégalités en matière de santé et de promouvoir la couverture sanitaire universelle. La couverture sanitaire universelle, la lutte contre les inégalités en matière de santé, la collaboration et les partenariats ainsi que la recherche et l'innovation sont au cœur de la réponse aux défis sanitaires mondiaux liés à l'accès aux substances placées sous contrôle à des fins médicales, aux niveaux régional et mondial. L'Union européenne dispose d'un grand nombre de bonnes pratiques pharmaceutiques, depuis les systèmes de fabrication, d'approvisionnement et de distribution jusqu'à la pharmacovigilance et la surveillance de la sécurité. Alors que plusieurs des obstacles identifiés à l'accès et

à la disponibilité pourraient ne pas être considérés comme un problème urgent dans de nombreux pays de l'Union européenne, des efforts conjoints, fondés sur le principe de la responsabilité commune et partagée, sont essentiels pour répondre à ce problème mondial de santé publique. En renforçant le soutien apporté à la Commission des stupéfiants et par son intermédiaire, l'Union européenne et ses États membres peuvent : a) s'attaquer aux disparités mondiales et promouvoir des approches fondées sur des données probantes en matière d'accès, tout en équilibrant la nécessité de mesures efficaces de contrôle des médicaments, ce qui favorise une meilleure gestion de la douleur et améliore la qualité de vie, y compris dans les phases terminales; b) renforcer les cadres multilatéraux, promouvoir l'apprentissage partagé et mutuel, et encourager la coopération internationale, ce qui peut avoir des effets d'entraînement positifs pour répondre aux besoins non satisfaits en matière de gestion de la douleur, ainsi qu'à d'autres questions liées à la santé mondiale et aux médicaments; et c) faire preuve de leadership pour relever les défis mondiaux, y compris ceux qui sont plus négligés dans le domaine de la santé mondiale, et refléter les principes et les valeurs (en matière de droits de l'homme) qui sont à la base de l'Union européenne.

Les travaux de la Commission des stupéfiants sont au cœur des efforts déployés pour améliorer l'accès et la disponibilité au niveau mondial. En tant qu'organe politique des Nations unies ayant la responsabilité première des questions liées à la drogue et organe directeur de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, l'une des priorités de la CND est d'intensifier la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de la politique internationale en matière de drogue en ce qui concerne l'amélioration de la disponibilité et de l'accès aux substances placées sous contrôle à des fins médicales et scientifiques. Ces engagements figurent en bonne place dans tous les principaux documents politiques adoptés par la Commission, le Conseil économique et social et l'Assemblée générale au cours des dernières décennies. En 2022, année qui a marqué la 65e session de la CND et le 45e anniversaire de la liste modèle des médicaments essentiels de l'OMS, le président belge de la Commission des stupéfiants, S.E. l'ambassadeur Ghislain D'Hoop a coordonné une série d'événements et de discussions et a lancé une campagne d'information dans les médias pour sensibiliser aux engagements politiques sur l'amélioration de la disponibilité et



de l'accès aux substances placées sous contrôle à des fins médicales et scientifiques. L'initiative comprenait un appel à l'action lancé conjointement par les chefs de l'ONUDC, de l'OMS et de l'OICS, et s'est poursuivie par des manifestations de sensibilisation organisées à Genève et à New York. Le 10 octobre, cette initiative d'un an s'est achevée par un forum spécial d'une journée à l'Office des Nations unies à Vienne, destiné à rassembler des experts des États membres, des entités des Nations unies, de la société civile et d'autres partenaires internationaux pour discuter de la question de la disponibilité et de l'accès. Un outil d'apprentissage en ligne,¹¹ préparé par le secrétariat de la CND, présentant les contributions des principaux acteurs internationaux dans le domaine de la disponibilité et de l'accès, a été lancé lors de la reprise de la 66e session en décembre 2022.



ONU DC Depuis 2013, l'ONU DC collabore avec l'OMS et l'Union internationale de lutte contre le cancer pour faciliter l'accès aux médicaments placés sous contrôle dans le cadre du Programme mondial conjoint sur « l'accès aux médicaments placés sous contrôle à des fins médicales tout en prévenant le détournement et l'abus » (également connu sous le nom de GLOK67). Dans le cadre de ce programme conjoint, l'ONU DC collabore avec les États membres pour accroître la disponibilité des services de soulagement de la douleur et de soins palliatifs de manière durable, pour identifier les lacunes et les obstacles à l'accès, pour intégrer les soins palliatifs dans le système de santé et pour élaborer des approches stratégiques nationales.¹²

En dépit d'une mobilisation mondiale croissante, les progrès n'ont pas été assez rapides et il reste des défis et des obstacles importants à surmonter pour améliorer l'accessibilité et la disponibilité des médicaments placés sous contrôle.

Une action urgente, une collaboration et des réformes à l'échelle mondiale sont nécessaires pour garantir que personne ne souffre inutilement sans avoir accès aux substances placées sous contrôle essentielles dont il a besoin.

L'examen à mi-parcours de la Commission des stupéfiants en 2024 offrira à la communauté internationale une occasion cruciale d'agir:

- /01 plaider en faveur de politiques qui privilégient et facilitent l'accès aux substances placées sous contrôle à des fins médicales et scientifiques, tout en empêchant leur détournement;
- /02 promouvoir le partage des bonnes pratiques
- /03 appeler à un financement durable des initiatives de renforcement des capacités, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, afin d'améliorer leur capacité à gérer les substances placées sous contrôle
- /04 promouvoir la collecte et l'analyse de données fiables sur l'accès aux substances placées sous contrôle afin de quantifier les besoins réels et de surveiller la disponibilité et la distribution de ces substances, d'identifier les lacunes ou les obstacles et d'évaluer l'impact des politiques et des interventions sur l'accès et les résultats pour les patients
- /05 sensibiliser les décideurs politiques et le public, favoriser leur compréhension et encourager les approches fondées sur des données probantes en matière de gestion de la douleur et de soins palliatifs; et
- /06 faciliter le dialogue et les partenariats entre les États membres, les organisations de la société civile, les professionnels de la santé et les autres parties prenantes, en vue d'encourager l'échange de connaissances, la collaboration et le partage des bonnes pratiques
- /07 plaider en faveur d'une formation adéquate du personnel de santé, notamment en matière de gestion de la douleur et de soins palliatifs

GROUPE DE DISCUSSION (PANELS) - Faire progresser l'accès : Partager les bonnes pratiques et renforcer le soutien



Afin de promouvoir le dialogue, le partage des connaissances et la collaboration entre les principales parties prenantes de l'Union européenne, la Belgique, en tant que future présidence, organise, en coopération avec l'ONUDC, une table ronde sur l'amélioration de l'accès, le partage des meilleures pratiques et le renforcement de l'aide au niveau mondial.

L'événement vise à présenter les bonnes pratiques, à discuter des enseignements tirés et à accélérer la mise en œuvre des programmes de soutien grâce à une meilleure collaboration et à un soutien politique et financier au niveau de l'UE. L'événement sera également crucial à la lumière des préparatifs de l'examen à mi-parcours de la Commission des stupéfiants qui aura lieu en 2024 et qui servira à évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de tous les engagements internationaux en matière de politique de lutte contre la drogue, tels qu'ils sont énoncés dans la déclaration ministérielle de 2019.

PANEL 1 - Partager les bonnes pratiques

Le panel 1 se concentrera sur le partage des meilleures pratiques. Cette table ronde a pour but d'explorer les stratégies réussies et les efforts de collaboration qui ont permis d'élargir l'accès aux substances placées sous contrôle à des fins médicales, garantissant ainsi de meilleurs résultats en matière de santé pour des populations plus larges. Tout au long de la session, des experts seront invités à partager des expériences fondées sur des données probantes, des modèles innovants et des bonnes pratiques provenant de différentes régions ou de différents pays et qui ont permis d'améliorer l'accès de manière significative. Le panel vise à mettre l'accent sur la façon dont l'intégration de l'accès aux substances placées sous contrôle dans les systèmes de soins de santé plus larges et l'engagement des patients dans les processus de prise de décision ont influencé positivement les soins et le soutien aux patients. En outre, le panel soulignera le rôle clé joué par les autorités réglementaires dans l'élaboration des politiques et des pratiques et la manière dont un engagement efficace avec elles a permis de résoudre les complexités réglementaires.

1 Stratégies ou approches

En termes d'extensibilité et de durabilité, quelles sont les stratégies ou les approches qui se sont avérées efficaces pour étendre les initiatives d'accès afin d'atteindre une plus grande population? Des difficultés ont-elles été rencontrées lors de la transposition à plus grande échelle et comment ont-elles été surmontées?

2 Efforts collaboratifs

Pouvez-vous souligner les efforts de collaboration entre les gouvernements, les prestataires de soins de santé et les organisations de la société civile qui ont contribué de manière significative à l'amélioration de l'accès aux substances placées sous contrôle? Quels sont les facteurs clés qui ont permis une collaboration réussie?

3 Meilleures pratiques

Existe-t-il des modèles innovants ou des bonnes pratiques provenant de différentes régions ou de différents pays qui ont permis d'améliorer sensiblement l'accès aux substances placées sous contrôle? Comment ces modèles ont-ils été adaptés aux contextes locaux ou reproduits ailleurs? Quel rôle l'Union européenne et ses États membres jouent-ils ou pourraient-ils jouer à cet égard?

4 Pratiques basées sur les preuves

Quelles pratiques ou lignes directrices fondées sur des données probantes ont été adoptées pour garantir une utilisation sûre et responsable des substances placées sous contrôle dans le cadre de l'amélioration de l'accès? Comment ces pratiques ont-elles influencé les comportements des prestataires de soins de santé et les résultats pour les patients?

PANEL 1 - Partager les bonnes pratiques

5 Autonomisation des patients

Existe-t-il des initiatives réussies qui ont permis d'impliquer activement et de responsabiliser les patients dans les processus de prise de décision relatifs à l'accès aux substances placées sous contrôle? Quel rôle joue l'engagement des patients dans l'élaboration des politiques et des pratiques ?

7 Programmes de formation

Quels sont les exemples de programmes de formation qui ont été mis en œuvre avec succès dans différentes régions ou différents pays, et comment ont-ils contribué à améliorer les pratiques de prescription, la sécurité des patients et la prévention des détournements ? Comment les programmes de formation et d'éducation qui ont fait leurs preuves peuvent-ils être adaptés aux besoins d'autres pays afin d'améliorer les connaissances, les compétences et la sensibilisation concernant l'accès responsable aux substances placées sous contrôle à des fins médicales ?

9 Coopération avec l'OICS

Comment améliorer la coopération avec l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) afin de relever efficacement les défis réglementaires et de promouvoir un accès responsable aux substances placées sous contrôle à des fins médicales ? Quels sont les mécanismes ou les cadres qui facilitent avec succès un partage efficace des informations entre les États membres et l'OICS, et comment garantissent-ils le respect des conventions internationales en matière de contrôle des drogues tout en faisant progresser les initiatives visant à améliorer l'accès ?

6 Engagement des autorités de régulation

Comment ces initiatives réussies se sont-elles engagées efficacement avec les autorités réglementaires, tant au niveau national qu'international, pour relever les défis liés aux cadres juridiques, à l'octroi de licences et au contrôle ? Y a-t-il des leçons à tirer de la complexité de la réglementation ?

8 Cadres de sécurité sociale

Quels sont les modèles ou les initiatives qui ont réussi à intégrer le traitement de la douleur dans les cadres et les programmes de sécurité sociale, et comment ces approches ont-elles eu un impact positif sur les résultats et la qualité de vie des patients ? En outre, quels sont les problèmes susceptibles de se poser lors de la mise en œuvre de ces programmes et comment les résoudre afin de promouvoir un accès équitable au traitement de la douleur pour tous les individus, y compris les populations vulnérables et marginalisées ?

10 Partenariat avec le secteur privé

Quels sont les exemples de collaboration réussie avec le secteur privé et comment les exploiter et les développer pour obtenir un impact plus large et promouvoir un accès équitable aux substances placées sous contrôle à l'échelle mondiale ? Comment favoriser une coopération significative avec le secteur privé afin d'améliorer l'accès aux substances placées sous contrôle à des fins médicales tout en garantissant la sécurité des patients et le respect de la réglementation ?

PANEL 1 - Partager les bonnes pratiques

11 Financement durable

How can sustainable funding be achieved in the national health systems to ensure adequate resources for access to controlled substances for medical purposes?

12 Autres ressources clés

Outre les considérations financières, quelles autres ressources clés, telles que le capital humain, les infrastructures et les avancées technologiques, sont essentielles pour garantir un accès équitable aux substances placées sous contrôle à des fins médicales dans les environnements à ressources élevées et à ressources faibles ? Comment ces ressources peuvent-elles être efficacement exploitées et optimisées pour soutenir les systèmes de santé nationaux et les prestataires de soins de santé dans leurs efforts pour répondre aux besoins des patients en matière de gestion de la douleur et d'autres conditions médicales ?

PANEL 2 - Renforcer l'aide

Cette table ronde se penchera sur la question cruciale des obstacles et des défis à surmonter pour renforcer le soutien à l'amélioration de l'accès aux substances placées sous contrôle à des fins médicales. Tout au long de la session, les experts seront invités à partager des approches novatrices et des solutions créatives qui se sont avérées efficaces pour atteindre l'échelle, même dans des contextes où les ressources sont limitées, tout en optimisant les ressources disponibles. Le panel discutera du rôle que les différentes parties prenantes peuvent jouer pour susciter des changements significatifs et façonner des initiatives d'accès, en présentant des collaborations réussies et en discutant de la manière dont elles pourraient être mises en œuvre dans d'autres contextes. Des experts seront invités à se pencher sur la question du financement durable des programmes d'accès et de disponibilité. En outre, le rôle de la recherche et des données probantes dans l'intensification des efforts et l'amélioration des résultats en matière d'accès sera examiné.

PANEL 2 - Renforcer l'aide

1 Surmonter les obstacles

Que peut-on faire pour surmonter les obstacles et les défis liés à l'intensification de l'aide, en particulier dans les contextes où les ressources sont limitées ? Pouvez-vous donner des exemples de solutions créatives ou d'approches novatrices qui ont été utilisées pour atteindre l'échelle tout en maximisant les ressources disponibles ?

3 Organisations de la société civile

Quel rôle les organisations de la société civile et les groupes de pression peuvent-ils jouer dans le renforcement de l'aide et la réalisation de changements significatifs dans l'accès aux substances placées sous contrôle ?

5 Financement durable et à long terme

Comment assurer un financement durable et à long terme des programmes d'accès et de disponibilité ? Quelles mesures peuvent être prises pour faire en sorte que ce sujet reste une priorité de la Commission des stupéfiants ?

7 Secteur privé

De quelle manière le secteur privé peut-il apporter des solutions, des ressources et des compétences innovantes pour relever les défis en matière d'accès et soutenir l'utilisation responsable des substances placées sous contrôle ? Quels mécanismes peuvent être mis en place pour faciliter des partenariats transparents et éthiques avec le secteur privé, en veillant à ce que les initiatives d'accès s'alignent sur les objectifs de santé publique et respectent les principes des soins centrés sur le patient ?

2 Actions entreprises par les gouvernements

Comment les gouvernements et les organismes de réglementation nationaux ou régionaux peuvent-ils jouer un rôle plus actif dans le renforcement de l'aide afin de respecter les engagements pris par les États membres par l'intermédiaire de la Commission des stupéfiants des Nations unies ? Existe-t-il des exemples de gouvernements qui ont mené des efforts efficaces à cet égard ?

4 ONUDC et OMS

Comment l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) peuvent-ils renforcer leur soutien à l'élargissement des initiatives d'accès ?

6 Défis et opportunités

Quels sont les défis et les possibilités spécifiques liés à l'intensification du soutien à l'amélioration de l'accès dans différentes régions ou différents pays ? Comment développer des approches sur mesure pour répondre aux besoins et aux contextes uniques de chaque région ?

8 Modèles de financement innovants

Quels sont les modèles de financement innovants ou les partenariats public-privé qui ont été utilisés avec succès dans des contextes où les ressources sont limitées pour soutenir des initiatives d'accès durable ? Comment la coopération et le soutien internationaux peuvent-ils être mis à profit pour aider ces pays à surmonter les difficultés financières et autres et à renforcer leurs capacités en vue d'un accès responsable aux substances placées sous contrôle ?

PANEL 2 - Renforcer l'aide

9 Académie, recherche et preuves

Quels rôles jouent le monde universitaire, la recherche et les données probantes dans le renforcement de l'aide à l'amélioration de l'accès ? Pouvez-vous donner des exemples d'interventions fondées sur des données probantes ou d'études scientifiques, y compris la recherche sur les systèmes de santé, qui ont contribué à l'intensification des efforts et à l'amélioration des résultats en matière d'accès ?

11 Innovations digitales

Comment la technologie et les innovations numériques peuvent-elles jouer un rôle transformateur dans l'optimisation des ressources, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et l'amélioration des connaissances des prestataires de soins de santé ? Compte tenu de l'importance croissante de la télémédecine et de la prestation virtuelle de soins de santé, comment ces technologies peuvent-elles être exploitées pour améliorer la surveillance des substances placées sous contrôle et l'accès à celles-ci, en particulier dans les régions éloignées ou mal desservies ?

10 QRA de l'ONUDC et les outils de l'OICS

Quelles stratégies peuvent être mises en œuvre pour améliorer la précision et l'exhaustivité du rapportage des données, par le biais des outils ARQ de l'ONUDC et de l'OICS, en veillant à ce que les données partagées facilitent la prise de décisions politiques fondées sur des données probantes et soutiennent les initiatives visant à améliorer l'accès aux substances placées sous contrôle ?

12 Situations d'urgence

Dans le contexte de l'amélioration de l'accès aux substances placées sous contrôle à la suite de nouveaux problèmes de santé publique, tels que des pandémies ou d'autres crises sanitaires, comment les enseignements tirés des expériences récentes peuvent-ils être intégrés dans les plans de préparation et de réponse aux situations d'urgence ?

- 1 Rapport mondial sur les drogues 2020, livret 6, Accès aux médicaments placés sous contrôle pour le traitement de la douleur, p. 16.
- 2 2023 World Drug Report, Booklet « Special Points of Interest », p. 8.
- 3 OICS, Supplément au rapport annuel de l'OICS pour 2022 sur la disponibilité des substances placées sous contrôle international En matière de santé, personne ne doit être laissé pour compte : progrès réalisés s'agissant d'assurer un accès adéquat aux substances placées sous contrôle international à des fins médicales et scientifiques (2023), p.iii.
- 4 OICS, Supplément au rapport annuel de l'OICS pour 2022 sur la disponibilité des substances placées sous contrôle international. En matière de santé, personne ne doit être laissé pour compte : progrès réalisés s'agissant d'assurer un accès adéquat aux substances placées sous contrôle international à des fins médicales et scientifiques (2023), p.9.
- 5 2018 WHO Integrating palliative care and symptom relief into primary health care : A WHO guide for planners, implementers and managers 9789241514477-eng.pdf (who.int), p.41.
- 6 <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/palliative-care>
- 7 WHO, 16 June 2023, New release: People with medical needs are « left behind in pain » reveals new report
- 8 En matière de santé, personne ne doit être laissé pour compte : progrès réalisés s'agissant d'assurer un accès adéquat aux substances placées sous contrôle international à des fins médicales et scientifiques (E/INCB/2022/1/Supp.1)<https://www.incb.org/incb/en/publications/annual-reports/annual-report.html>
- 9 Objectif 3 | Département des affaires économiques et sociales (un.org)
- 10 [international_ghs-report-2022_en.pdf](https://www.un.org/development/desa/pd/datastore/indicators/ghs-report-2022-en.pdf) (europa.eu)
- 11 [availability_accessibility_e-learning](https://www.unodc.org/unodc/en/availability-accessibility-e-learning.html) (unodc.org)
- 12 Access to Controlled Drugs for Medical Purposes (Accès aux médicaments placés sous contrôle à des fins médicales) (GLOK67) (unodc.org)

Remerciements

Cette initiative a été réalisée avec le soutien financier de la Direction générale des soins de santé et de la Direction générale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DGD) du gouvernement fédéral belge, et avec le soutien de la Plate-forme belge pour la santé internationale (Be-Cause Health).



UNODC
United Nations Office on Drugs and Crime

